



Bruxelles, le 3 août 2026

CM 3849/26

API
INF
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant:	Mr Fernando Florindo council.transparency@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2-281.6196
Objet:	ACCÈS DU PUBLIC AUX DOCUMENTS – Demande confirmative n° 39/c/01/26 – Lancement d'une procédure écrite

Conformément aux dispositions de l'article 12 du règlement intérieur du Conseil, veuillez indiquer si vous approuvez:

1. le recours à la procédure écrite pour l'adoption de la réponse visée ci-après, concernant la demande confirmative n° 39/c/01/26;
2. l'adoption, par le Conseil, de la réponse à la demande confirmative n° 39/c/01/26 (réponse figurant dans le document 11403/26 REV 1);
3. la publication du résultat de la procédure écrite, y compris les noms des États membres qui auront répondu "NON" à la deuxième question ou qui se seront abstenus, ainsi que les éventuelles déclarations unilatérales.

Vous êtes invité à répondre par OUI ou par NON à chacune de ces questions; vous pouvez également répondre par "ABSTENTION" aux deuxième et troisième questions.

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites séparément.

Les réponses doivent être envoyées par courrier électronique au secrétariat général du Conseil (council.transparency@consilium.europa.eu) au plus tard vendredi 7 août 2026 à MIDI, à l'attention de M. Fernando Florindo, COMM.2.C, Services d'information / Transparence.
